

Carte Blanche Partenaires enrichit son service d'accompagnement hospitalier

LAURE VIEL | 28/06/2018 à 10h07

COMPLÉMENTAIRE SANTÉ CARTE BLANCHE PARTENAIRES

La plateforme santé Carte Blanche Partenaires accroît les sources de données d'évaluation de son guide des établissements hospitaliers.

Mis à la disposition des bénéficiaires de **Carte Blanche Partenaires** depuis leur espace adhérent sur le site Internet de leur complémentaire santé, le **Guidhospi**, guide des établissements de santé (médecine, chirurgie et obstétrique) de France et DROM, vient d'être enrichi avec une nouvelle méthodologie d'évaluation.

Dans sa nouvelle version, ce service repose sur diverses sources officielles telles que le Programme de Médicalisation des Systèmes d'Information (**PMSI**) de l'Agence Technique de l'Information sur l'Hospitalisation (**ATIH**), la Statistique Annuelle des Etablissements de santé (**SAE**) de la Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (**DREES**), la Certification de la Haute autorité de Santé (HAS) et la Classification internationale des maladies (**CIM10**). Ces données sont traitées sur la plateforme sécurisée du Centre d'accès sécurisé aux données (**CASD**).

700 pathologies référencées

Au total, 700 pathologies sont référencées dans le guide. Pour permettre une réponse plus en adéquation avec sa situation, l'assuré indique désormais sa tranche d'âge. La conjugaison de ces deux critères, pathologie et tranche d'âge, assure la qualité et l'exhaustivité de l'information mise à disposition. Chaque établissement de santé est évalué selon ces deux critères et obtient entre une et trois étoiles. La méthodologie utilisée permet de répondre aux différentes questions que peut se poser un assuré, comme par exemple la durée moyenne du séjour, le nombre de séjours ou le taux de ré-hospitalisation à sept jours, l'attractivité de l'établissement, etc.